



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR LE 11 JANVIER 2025 A METZ

MEMBRES PRESENTS

ABDELFADI Allan - ATTIBA HENRY Denis - ATTIBA Christine - BAILLAIS Thomas - BAILLAIS Alexandra – CHEDOZ Elodie – COLARDO Antonio - COLUCHE David – DE PAOLI Mireille – DUCHENE Pascal – HELION Evelyne – MIETTON David – PETIT Céline - SCHMITT Karine - SCHMITT Didier

EXCUSES : KURZ François - VAN Olivier - THOMASSIER Christian

EN VISIO : LEQUERTIER Chantal, STERNITZKY Michèle

Début de la réunion à 09H00

Composition du Bureau Directeur :

Présidente : Mme SCHMITT Karine (57)

Vice-président délégué : M. COLUCHE David (51)

Vice-président : M. ABDELFADI Allan (88)

Vice-président : M. KURZ François (67)

Secrétaire général : M. ATTIBA-HENRY Denis (08)

Secrétaire adjointe : Mme LEQUERTIER Chantal (68)

Trésorier général : M. SCHMITT Didier (57)

Trésorier Adjoint : M. THOMASSIER Christian (51)

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMITE REGIONAL 2025/2028

Commission de surveillance des opérations électorales : M. STIEVENART Didier (à compléter par une personne)

Encadrement Technique Régionale (ETR) : M. STIEVENART Didier (67)

Commission Jeunes :

- Responsable : M. STIEVENART Didier (67)

- Adjoint : M. ABDELFADI Allan (88)

- Membres : Mme HELION Evelyne – PETIT Céline (A compléter par la commission)

Commission Féminine :

- Responsable : Mme DEPAOLI Mireille (88)

- Adjointe : Mme BAILLAIS Alexandra (55)

- Membres : Mmes HELION Evelyne – ATTIBA Christine

Commission Handipétanque :

- Responsable : M. BAILLAIS Thomas (55)

- Membres : Mme PETIT Céline - M. KURZ François

Calendrier : Mme STERNITZSKY Michèle (68)

Coupe Grandest : M. COLUCHE David (51)

Championnats Régionaux : Mme SCHMITT Karine (57)

Championnats des Clubs Alsace :

- CRC Open : Mme LEQUERTIER Chantal

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

- CRC Féminin : Mme LEQUERTIER Chantal
- CRC Vétéran : Mme LEQUERTIER Chantal

Championnats des Clubs Champagne Ardenne :

- CRC Open : M. COLUCHE David
- CRC Féminin : M. COLUCHE David
- CRC Vétéran : M. COLUCHE David

Championnats des Clubs Lorraine :

- CRC Open : M. ABDELFADI Allan
- CRC Féminin : M. ABDELFADI Allan
- CRC Vétéran : M. ABDELFADI Allan

CRC jeunes : la commission des jeunes aura la charge de cette compétition

ETR et CTRF : en charge de la gestion du championnat régional jeunes + tir de précision Junior

CRC Jeu provençal : M. INCATASCIATO Christopher

Commission d'arbitrage :

- Responsable : Mme PETIT Céline (52)
- Membres : Mme BAILLAIS Alexandra – M. BAILLAIS Thomas
- Référent FFPJP et formateur : M. LANTSOGHT Daniel

Le référent FFPJP devra communiquer toutes les informations concernant l'arbitrage à la responsable de la commission d'arbitrage qui se chargera de diffuser aux référents des commissions départementales.

Sous-commission « Jugement », Faute d'arbitrage

- Responsable : M. ATTIBA-HENRY Denis (08)
- Membres : Mme BAILLAIS Alexandra – M. MIETTON David

Commission de discipline :

- Responsable : M. DUCHENE Pascal
- Suppléant : M. BAILLAIS Thomas
- Instructeurs : MM. HOFFMANN Paul – THOMASSIER Christian
- Membres Extérieurs : MM. DELOISON Bruno (10)-PAIRE Joanny (51)-NIARD Joel (52)-GLINEUR Ulrick (55)
JUNKE Gérald (57)-HUET J.Pierre (54)-BENOIT Daniel (88)

Commission Administrative : Mme SCHMITT Karine (57)

Finances : M. THOMASSIER Christian (51)

Formation des Dirigeants :

- Gestionnaire Table de Marque : Mme LMEQUERTIER Chantal (68)
- Délégués : M. ABDELFADI Allan (88)

Informatique – Site Internet : Mme SCHMITT Karine (57)

Médicale : Mme SCHMITT Karine (57)

Vérificateurs aux comptes : M. STIEVENART Didier (67) (A désigner une personne)

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

TENUE VESTIMENTAIRE / Nouveau mandat

Joueurs qualifiés aux CDF : UHLSPORT – Même modèle que 2024

Comité directeur : UHLSPORT (Polo + Veste)

DELEGATIONS AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX :

08.03.2025 Tir de Précision SM+SF – Jeanne d'Arc St Avold (57) – SCHMITT Karine

24-25.05.2025 TJP – Thionville (57) – SCHMITT Karine

29.05.2025 TS Masc. TSF - Mancieulles (54) – SCHMITT Karine

30.05.2025 TV + T Jeunes Mancieulles (54) SCHMITT Karine + Commission jeunes et CTRF

31.05.2025 DS Mixte - Mancieulles (54) -MIETTON David

01.06.2025 TS Mixte - Mancieulles (54)- MIETTON David

07.06.2025 DSF + TTSM - Schweighouse (67) - CHEDOZ Elodie

08.06.2025 DSM + TTSE - Schweighouse (67) - CHEDOZ Elodie

09.06.2025 TS Promotion - Schweighouse (67)- CHEDOZ Elodie

14-15.06.2025 Thionville (57) – DJP - SCHMITT Karine

DELEGATION DES NATIONAUX DU GRANDEST

31.05 et 01.06.2025 - Tinquieux (51) - PETIT Céline

14-15.06.2025 - Pont à Mousson (54) - CHEDOZ Elodie

05-06.07.2025 - Raon l'Etape (88) - MIETTON David

06.07.2025 - Raon l'Etape National Jeunes – MIETTON David

19-20.07.2025 - Golbey - MIETTON David

23-24.08.2025 - Mulhouse - ABDELFAZI Allan

24.08.2025 - Mulhouse - National Jeunes - LEQUERTIER Chantal

06-07.09.2025 - Charleville Mézières - BAILLAIS Thomas

PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

A définir pour septembre suivant les disponibilités de chacun.

ASSEMBLEE GENERALE 2025:

Date : Le 29.11.2025

Lieu : Reims (51)

COUPE DU GRANDEST 2025

Date : Les 24 et 25.01.2026

Lieu : A confirmer Bar Le Duc (55)

QUESTIONS DIVERSES

Contrôles d'alcoolémie :

Tous les membres du CR peuvent être habilités à effectuer ces contrôles sauf s'il y a opposition de certains membres. La question est posée aux membres présents.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Pas d'opposition : Tous les membres présents du CR sont habilités à réaliser ces contrôles sur les compétitions régionales. L'habilitation est les ordres de missions seront transmis par la présidente.

Il est rappelé qu'une équipe disqualifiée un jour peut jouer le lendemain.

Pour les contrôles antidopage, ils ne peuvent être réalisés que par un médecin assermenté et désigné par l'Agence Française de lutte contre le dopage (AFLD). De plus ces contrôles sont particulièrement coûteux (Environ 400 € par joueur). Ces contrôles pourront également être ciblé sur certains joueurs. Les demandes d'intervention sur les compétitions devront se faire bien en amont de celle-ci.

CTFR

Frédéric Machnik précise qu'il peut apporter son aide pour toute action entreprise en local auprès du milieu scolaire.

DISCIPLINE

Un licencié ayant été jugé en appel, a saisi le CNOSF ? (sanction de 4 ans dont 2 avec sursis + 500€ d'amende)

Pascal Duchêne a représenté le CR au CNOSF qui s'est tenue en Visio conférence le 11.12.2024.

Une conciliation suivante a été proposé par le CNOSF :

Peine ferme ramenée à 1 an au lieu de 2. Sursis porté à 3 ans au lieu de 2 et Maintien de l'amende de 500 €.

Après délibération, le comité directeur décide de ne pas donner un avis favorable à cette conciliation. Un courrier dans ce sens sera transmis au CNOSF.

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Une proposition a été faite concernant la 32eme équipe qui était jusqu'à présent attribuée à l'organisateur, soit attribuée à l'équipe championne l'année précédente ou au comité d'appartenance de celle-ci si elle ne peut participer dans la même formation. Il est fait malgré tout observé que cette équipe peut obtenir sa qualification directe au CDF lors du championnat départemental. Ce qui pose question avec d'éventuels arrangements.

Compte tenu de ce qui précède il est décidé de conserver le système en vigueur pour 2025. A partir de 2026, le calcul des équipes par CD se fera sur les 32 équipes directement. En conséquence la 32^{ème} équipe ne sera plus attribuée d'office au comité organisateur.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 11h30.

La Présidente
Karine Schmitt

Le Secrétaire Général
Denis Attiba Henry



Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036